



PERFORMANCES

37, rue d'Amsterdam

75008 - Paris

Tél. : 01 42 26 07 54

Fax : 01 42 26 09 88

<http://www.lca-performances.com>

Programme de formation

Orientation professionnelle

Contexte de formation	2
Objectifs de formation	3
Programme de formation	4
Logistique Pédagogique	
Méthodes pédagogiques	7
Organisation de la formation	8
Documentation pédagogique	8
Prix de formation	9
Conditions générales	9

Sommaire

☉ Contexte de formation

Si votre mission consiste à conseiller et accompagner des collaborateurs qui en cours de carrière doivent se repositionner sur d'autres activités ou migrer sur d'autres postes ou rechercher un emploi, cette formation orientation professionnelle est alors spécialement adaptée à vos besoins et répondra à vos attentes. Elle vous permet d'acquérir les méthodes et les techniques de conseiller carrière, de disposer les meilleurs outils pour réussir les placements.

En 4 jours, cette formation vous livre les outils pour devenir un conseiller en orientation professionnelle efficace et reconnu. Vous développerez des compétences vous permettant de créer une véritable dynamique de changement. Vous saurez comment encourager la motivation des collaborateurs des entreprises pour les inciter à s'investir dans l'évolution de leur parcours professionnel.

- De quelles méthodes et outils se doter pour conduire les entretiens d'orientation ?
- Comment développer l'ingénierie des parcours professionnels ?
- Comment accompagner les collaborateurs dans leurs projets professionnels ?
- Comment mener au succès professionnel des collaborateurs en reconversion ?

Ces nouvelles compétences vous permettront d'aborder votre rôle avec un maximum d'efficacité et de confiance en vous. Vous allez découvrir et tester ici, les méthodes et les outils les plus efficaces pour développer cette dimension de conseiller en orientation professionnelle. Vous allez enrichir la qualité de la gestion des parcours professionnels et mener au succès des candidats en insertion ou en reconversion. Il s'agit d'un processus méthodologique complet.

La formation, orientation professionnelle, s'adresse aux responsables des ressources humaines, consultants, conseillers de carrière, responsables de mobilité professionnelle, responsables de recrutement ainsi que toute personne chargée d'accompagner les collaborateurs des entreprises dans leur projet professionnel, d'emploi ou de formation.

☉ Public visé

La formation, orientation professionnelle, s'adresse aux responsables des ressources humaines, consultants, conseillers de carrière, responsables de mobilité professionnelle, responsables de recrutement ainsi que toute personne chargée d'accompagner les collaborateurs des entreprises dans leur projet professionnel, d'emploi ou de formation.

☉ Prérequis

En tant qu'une formation de perfectionnement pour ces fonctions, elle ne nécessite pas de prérequis spécifiques. Cependant une expérience professionnelle, dans les fonctions précitées est demandée.

📍 Objectifs de formation

L'approche métier devient l'axe central du projet professionnel en tant que garant de l'employabilité du salarié. L'identification et la valorisation des pratiques professionnelles et des savoir-faire réactivent le repositionnement sur d'autres fonctions et la confiance en soi pour aborder un nouveau parcours professionnel.

Voici les objectifs que cette formation vous permet d'atteindre :

- Adopter la posture méthodologique rationnelle de l'orienteur par rapport à son rôle : cerner avec précision la problématique, mobilité et/ou reconversion professionnelle,
- Réaliser un diagnostic du profil de candidat et évaluer ses potentialités ainsi que ses compétences à partir de techniques d'entretien adaptées à son profil professionnel,
- Déployer un dispositif des choix d'orientation professionnelle pour chaque profil de candidat ou de collaborateur dans une perspective gagnant/gagnant,
- Utiliser les ressources internes de l'entreprise pour mieux adapter les choix du collaborateur à orienter et optimiser sa progression professionnelle,
- Développer des capacités d'évaluation des actions formatives et des opportunités de carrière dans le domaine professionnel envisagé,
- Contractualiser le choix d'un projet professionnel adapté au développement des compétences du collaborateur et à la politique de gestion des ressources humaines de l'entreprise,
- Accompagner le candidat à la définition de son projet professionnel et à l'identification des compétences transférables et le guider vers un repositionnement à la hauteur de ses potentialités,
- Favoriser le processus d'avancement du projet professionnel du candidat et le soutenir, tout au long de son parcours dans sa progression, par un accompagnement adapté à son profil,

L'expérience acquise permet d'atteindre les comportements professionnels attendus dans un autre métier dès lors qu'ils sont mis en évidence et en perspective. Cette démarche proactive constitue le mode privilégié de construction des projets professionnels réussis. C'est exactement ce que vous allez découvrir durant cette formation dédiée au conseiller en orientation professionnelle.

○ Programme de formation

I. S'approprier de compétences du conseiller en orientation professionnelle

Lors de cette séquence de formation en orientation professionnelle, vous découvrirez des outils et des compétences nécessaires pour accomplir efficacement votre mission tout en vous appuyant sur les bases méthodologiques en cohérence avec le référentiel métier.

- Les missions par rapport aux attentes de l'entreprise en termes de gestion des métiers,
- Les opportunités, les contraintes à prendre en compte dans le métier de conseiller en orientation,
- Les fondamentaux du métier : les référentiels du conseiller en orientation professionnelle,
- L'entretien sur une projection professionnelle pour induire une dynamique d'action,
- Les outils méthodologiques pour aider le conseiller à découvrir tous les aspects du métier,
- Le diagnostic de compétences du conseiller en orientation et de son profil professionnel,
- La mise en perspective des compétences par rapport aux besoins des l'entreprises,
- La formalisation des pistes d'orientation possibles par rapport aux choix exprimés ou non,
- La formulation d'une synthèse et contractualisation de son propre plan d'action de progrès.

La pédagogie inductive mise en œuvre, lors de cette séquence de formation de conseiller en orientation professionnelle permet, à chacun, d'élaborer son propre référentiel métier et de découvrir avec le consultant formateur le processus de construction de sa propre professionnalisation.

II. Développer les compétences relationnelles liées à l'orientation professionnelle

Cette phase de formation permet de s'approprier les techniques générant une relation basée sur la confiance et le professionnalisme. Et au travers d'une pédagogie expérientielle chaque participant découvre comment accueillir, informer et conseiller des publics professionnels dans leurs démarches d'orientation ou d'insertion.

- Les différents styles de communication et leur efficacité lors des entretiens d'orientation,
- La communication interpersonnelle fondée sur la relation gagnant/gagnant,
- Le choix des comportements les plus adaptés à l'entretien d'orientation,
- La connaissance de l'autre : communication verbale et non verbale,
- Les différents types d'information verbaux : descriptive, conceptuelle, imaginaire,
- Comment analyser et prendre en compte les besoins de l'autre?
- Les besoins tangibles et intangibles de différents profils des candidats,
- Comment décrypter les comportements des candidats en situation d'orientation professionnelle ?
- Comment donner un feed-back positif à l'autre et conclure l'entretien orientation ?

A l'issue de cette séquence de formation, vous disposerez des compétences relationnelles et des outils pour maîtriser tous les étapes du parcours de l'orientation professionnelle. De plus, vous maîtriserez les techniques de communication spécifiques, appliquées au métier d'orientation professionnelle.

III. Réaliser le bilan d'un parcours professionnel

Ici, il s'agit de mobiliser et développer l'ensemble des moyens, compétences et ressources nécessaires à la réalisation de bilans de parcours professionnel, à l'insertion professionnelle, à l'orientation vers la formation et l'emploi.

- Les méthodes d'analyse d'un parcours professionnel avec l'aide d'un référentiel métier et l'identification de ses compétences techniques et relationnelles,
- Les outils de discernement des aptitudes et attitudes au travail : personnalité, sens de l'initiative, organisation personnelle, mode de comportement professionnel, style de management,
- L'analyse des réalisations significatives : dans quel contexte, grâce à quelles compétences professionnelles, résistances surmontées, quels résultats et qualités révélées,
- L'évaluation des différentes composantes de la personnalité sociale et recherche des capacités professionnelles en termes de potentialités personnelles,
- L'évaluation des compétences opérationnelles professionnelles et extra professionnelles : nature de compétences, durée de pratique, degré d'intérêt, comment et où les transposer,
- L'identification des compétences transférables et des potentialités inexploitées et le recensement des facteurs permettant la réalisation d'un projet professionnel,
- L'identifier les motivations et les intérêts professionnels par rapport aux éléments clés de la personnalité, mesurer des écarts entre profil et projet.

Tous ces outils et compétences sont intégrés dans un processus méthodologique complet, un système de bilan de parcours professionnel. Chaque concept, chaque phase, chaque outil que vous découvrirez dans cette phase, résulte de la mise en application pratique.

IV. Déployer le processus d'orientation et de transition professionnelle

A partir de profil socioprofessionnel de collaborateur, vous serez en mesure de réaliser une démarche complète de mise en œuvre d'un projet d'orientation professionnelle. Le processus intègre des contraintes et des opportunités d'un candidat type et sera finalisé à partir d'une étude de cas réel.

- ◆ La mise en situation du candidat afin qu'il devienne acteur de son propre projet,
- ◆ L'analyse du contexte dans lequel s'inscrit le projet professionnel du candidat,
- ◆ L'extrapolation des résultats et analyse de faisabilité de la mise en œuvre des préconisations,
- ◆ L'exploitation des recherches documentaires et organisation de contacts avec des professionnels,
- ◆ L'identification des pistes d'évolution par métier et niveau des compétences exigées,
- ◆ La fonction du collaborateur : définition des axes de changement ou de continuité,
- ◆ Comment traduire les résultats des recherches en opportunités de professionnalisation ?
- ◆ La projection d'un plan de formation pour assurer la réussite du projet de transition,
- ◆ La mise en œuvre du projet et intégration du candidat dans le nouveau champ professionnel.

Ce dispositif vous permet de valider la maîtrise d'un processus complet d'orientation professionnelle d'un candidat, d'optimiser sa performance sur le marché de l'emploi, d'élaborer des scénarios de réalisation, de définir une stratégie et de déployer des plans d'action opérationnels d'intégration dans l'entreprise.

V. Développer son projet de professionnel de conseiller en orientation

Lors de cette phase, le conseiller en orientation professionnel développe son propre projet en conformité avec le référentiel de compétences du métier lui permettant de structurer son processus de professionnalisation. Les travaux de formalisation du projet professionnel sont centrés sur :

- ◆ La définition des axes de projet par chaque stagiaire dans le cadre de ses missions de base qui vont le conduire à la modélisation de son projet professionnel,
- ◆ La définition d'une stratégie marketing dans le cadre de son expertise de conseiller en orientation professionnelle pour chacune des missions, conformément à la stratégie de professionnalisation,
- ◆ La formalisation des plans d'action opérationnels pour déployer et réussir la réalisation de son projet professionnel dans les conditions optimales,
- ◆ La validation de son projet professionnel sur le plan de la maîtrise opératoire de sa mise en œuvre, de sa faisabilité et sur le plan des capacités du stagiaire à le réaliser,
- ◆ La mise au point des modalités d'accompagnement de projet de professionnalisation post formation sous forme des sessions de télé-coaching individualisées.

Cette étape de formation constitue l'ancrage des compétences acquises par le conseiller d'orientation professionnelle qui est capable de réaliser les missions en orientation professionnelle, en insertion ou en reconversion au sein des entreprises privées ou publiques ou des organismes spécialisés.

☉ Méthodes pédagogiques

Cette formation s'appuie sur un dispositif complet de méthodes pédagogiques interactives fondées sur des mises en situations réelles des stagiaires. Vos objectifs professionnels feront l'objet de travaux personnalisés pendant la formation et serviront de support aux thèmes développés. Le présent parcours formation est déployé en 3 phases :

Avant la formation

Avant cette formation, vous serez invité à réaliser les travaux préparatoires. Il s'agit des travaux qui vont vous permettre :

- D'accéder aux contenus préparatoires, rassembler les ressources et préparer votre formation,
- De réaliser le diagnostic de vos potentialités en matière d'orientation professionnelle,
- De se mettre en phase avec les objectifs de formation et des contenus du programme,
- De communiquer au formateur les grilles de dépouillement des diagnostics pour le traitement.

Pendant la formation

Le processus pédagogique est synchronisé avec votre profil et votre contexte professionnel afin d'optimiser l'intégration de nouvelles compétences, en matière d'orientation professionnelle.

- S'approprier de nouvelles compétences à l'aide d'une pédagogie de mises en situation réelle,
- De relier ces compétences avec vos objectifs dans une dynamique fonctionnelle,
- De développer une approche de la formation personnalisée d'optimisation de vos ressources,
- De déployer les plans d'action de progression au niveau de votre projet orientation professionnelle.

Après la formation

Avant la fin de cette formation, chaque participant développe ses plans d'action de progrès qui vont se traduire par une mise en application, dans le contexte professionnel de chaque stagiaire. Ces plans d'action de progrès sont suivis par des actions de télécoaching, après la formation, sur demande du participant. Il s'agit notamment :

- De communiquer au consultant formateur un bilan de l'état d'expérience, 3 mois après la formation,
- D'évaluer la réalisation des plans d'action de progrès en termes d'applications pratiques,
- De définir en commun les nouveaux objectifs de progression dans son projet professionnel.

Le bilan final du retour sur investissement de la formation s'effectue 6 mois après la formation pour s'assurer que la réalisation des plans d'action de progrès est effectuée en conformité avec les critères de performance définis.

☐ Organisation de la formation

Une concentration permanente, une participation active à la formation de 7 heures par jour, constituent une implication importante, que l'on ne peut se permettre d'entraver par un confort insuffisant et des conditions matérielles précaires.

La durée de la formation de base est de 28 heures. Elle se déroule à Paris et/ou Nantes. L'information concernant le lieu de son déroulement est communiquée aux participants dès leur inscription effective. Les réservations de chambres et leurs prises en charge sont assurées individuellement par chaque participant ainsi que les frais de déplacement.

Le nombre de stagiaires à cette formation ne dépasse pas 6 participants afin que chacun puisse bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé. Les formations débutent à 9 heures et se terminent entre 17h30 et 18 heures. Les formations sont maintenues quel que soit le nombre de participants.

☐ Documentation pédagogique

La fourniture d'une documentation technique complète fait partie intégrante de cette prestation de formation. Il s'agit d'un support pédagogique de base qui vous permet de consulter les sujets exposés lors de différentes étapes de formation orientation professionnelle. Bref, elle constitue un dossier de référence sur cette formation et les thèmes abordés.

L'ingénierie de formation, mise à votre disposition, est validée sur la base des critères de performance intègrent la notion du retour sur investissement aussi bien pour les stagiaires que pour leur entreprise. Les supports pédagogiques ainsi constitués répondent aux impératifs tels que :

- Ils contiennent tous les éléments techniques et méthodologiques abordés pendant la formation,
- Ils servent en tant que fil conducteur pédagogique tout au long de cette formation,
- Ils constituent des ressources méthodologiques pour appliquer avec efficacité les nouveaux acquis,
- Ils servent de référentiel de compétences en matière d'orientation professionnelle.

C'est avec clarté et efficacité que ce dispositif méthodologique vous guidera dans l'acquisition de nouvelles compétences en matière d'orientation professionnelle. Cette formation peut être suivie, sur votre demande, par un coaching de progression qui vous permet de trouver avec le votre consultant formateur, des solutions spécifiques à vos attentes professionnelles.

Voilà pourquoi la documentation technique qui vous sera remise lors de cette formation contient environ 150 pages. Il s'agit des fondements méthodologiques de la formation, issus des recherches et des pratiques formalisées par les consultants LCA Performances Ltd.

📍 Budget formation de base pour 1 participant

Éléments constitutifs du budget	Nombre heures	Montant Global
<i>Réalisation de la session de formation</i>	28	2.150,00 €
TOTAL	28	2.150,00 €

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux.

📍 Conditions générales

Une convention de formation est établie par l'organisme de formation LCA Performances, enregistré auprès de la DIRECCTE d'Ile de France sous le numéro : N°11753415275. SIRET 43314097700037 NAF 7022Z

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux.

La facture est établie en double exemplaire : le premier est destiné à votre service comptabilité, le second exemplaire constitue le document annexe à la convention.

L'attestation de présence vous sera adressée après la formation. Ces documents vous permettent de compléter votre dossier concernant cette action de formation. Vous recevez également une attestation de formation certifiant que vous avez suivi le programme de cette formation.

En cas d'empêchement pour un participant d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, l'entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord de l'organisme de formation.

Pour toute annulation faite moins de 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix du stage.

En cas d'abandon ou d'absence d'un participant en cours de stage, le stage sera facturé en totalité.

Dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ce stage, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé.

Toute inscription à une session est nécessairement accompagnée du règlement à l'ordre de LCA Performances Ltd, sauf dans le cas où la formation est prise en charge directement par un organisme paritaire collecteur.

L'organisme de formation déclare être assuré en responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie MAAF sous le numéro 175641915 C 001. L'organisme de formation limite sa responsabilité résultant de l'exécution ou de l'inexécution des obligations décrites au présent contrat, à un montant égal au plafond de la garantie définie par la police en vigueur à la date de la souscription du contrat. En conséquence, le Client renonce à l'exercice de tout recours contre l'organisme de formation et son assureur au-delà de la limite des sommes assurées et s'engage à y faire renoncer son assureur dans les mêmes conditions.

Ce programme de formation est la propriété de l'Institut de formation, LCA Performances Ltd, conformément à la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, tous les droits de reproduction sont réservés. L'affichage du contenu sans comme référence LCA Performances Ltd, la modification de ce programme de formation sur un support électronique ou sur un support papier sont interdits, sauf autorisation écrite de la société LCA Performances Ltd. Tout contrevenant à cette protection fera l'objet de poursuites.